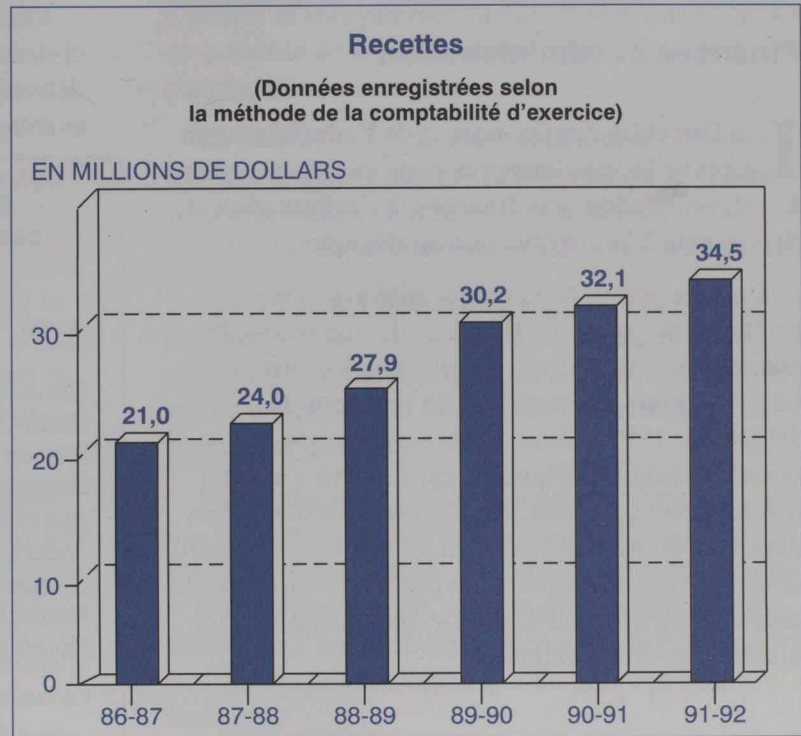




Recettes

Les recettes ont atteint, en 1991-1992, 34,5 millions de dollars, soit une hausse de 2,4 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent. Cette hausse résulte de l'augmentation des droits applicables aux passeports, mesure prévue et nécessaire pour que les recettes et les dépenses s'équilibrent à la fin de l'actuel cycle de quatre ans. Une partie des recettes servira à éponger les coûts de la mise en oeuvre du Plan d'amélioration de la sécurité. Le droit exigible pour un passeport de 24 pages est actuellement de 35 \$.



Dépenses

Le montant total des dépenses a augmenté de 400 000 \$ par rapport à l'exercice précédent pour atteindre, en 1991-1992, 33,1 millions de dollars. Comme l'indique le graphique 4, environ 51 p.100 de ce montant ont été consacrés aux salaires et aux avantages sociaux des employés, tandis que 47 p. 100 allaient au fonctionnement et à l'entretien et 2 p. 100 aux immobilisations.

